

Signataire: Jacklean Kalibala

Date de dépôt : 17 mars 2025

Question écrite urgente Pratiques d'embauche de jeunes professionnelles et professionnels aux HUG

Considérant:

- l'article de la Tribune de Genève du 03.12.2024¹ qui fait état de pratiques d'intimidation des jeunes infirmières et infirmiers lors de l'embauche aux HUG;
- des plaintes sur des retards dans les engagements et sur le manque de transparence du processus;
- des jeunes professionnelles et professionnels de la santé formés qui restent plusieurs mois sans emploi, malgré les promesses du programme primo-emploi;
- le quasi-monopole des HUG pour les premiers emplois, qui est renforcé par le programme primo-emploi mis en avant durant la formation,

mes questions sont les suivantes :

- 1) Pour chaque filière, sur la volée diplômée en 2024, combien ont été engagés aux HUG jusqu'à présent ?
- 2) Quelles sont les conditions d'engagements (CDD, CDI) et les dates d'engagement?
- 3) Combien de jeunes diplômées et diplômés travaillent hors de Genève?

.

https://www.tdg.ch/hug-le-recrutement-des-jeunes-infirmiers-seraitproblematique-604891731759

QUE 2180 2/2

- 4) Qu'est-ce qui est proposé par le programme primo-emploi?
- 5) Qu'est-ce qui est proposé aux diplômées et diplômés qui peinent à trouver un poste, en particulier les sages-femmes ?
- 6) Concernant les sages-femmes, quel est le ratio entre le nombre de places libérées par année et le nombre de diplômées et diplômés ?
- 7) Des évaluations du programme primo-emploi sont-elles effectuées ? Et, si oui, quels en sont les résultats ?
- 8) Avez-vous enregistré des plaintes de la part des postulantes et postulants primo-emploi sur les rapports avec les RH des HUG?

Je remercie par avance le Conseil d'Etat de la réponse à ces questions.